

SYNTHESE – PAYS VALLEE DU LOT ET BASTIDES EN LOT ET GARONNE

I – Caractéristiques du pays et de sa population

Le Pays de de la Vallée du Lot et des Bastides comprend 133 communes dont une seule de plus de 20 000 habitants : Villeneuve-Sur-Lot. Il s'étend sur 2112 km² et couvre 40% du département pour une population de plus de 118 000 habitants soit plus d'un tiers du territoire Lot et Garonnais. Essentiellement rurales, les 133 communes sont regroupées en 5 intercommunalités : Lot et Tolzac, Confluent et Prayssas, Bastides Haut-Agenais-Périgord, Grand Villenuevois et Fumel Vallée du Lot. Ces caractéristiques le placent très au-dessus de la moyenne française des territoires de projets.



La densité de population est le premier indicateur de fragilité d'un territoire. Avec une moyenne de 55 habitants au km², la densité de la Vallée du Lot est inférieure à la moyenne départementale et régionale (respectivement 62 et 79 h/km²) ; mais surtout les variations indiquent clairement une fracture entre les territoires hyper-ruraux du Nord – Nord-Ouest (Lot et Tolzac, Bastides Haut Agenais) et Sud-Ouest (Prayssas) avec 25 h/km² comparée à l'agglomération Villenuevoise qui concentre à elle seule 42% de la population du Pays avec une densité de 137h/km².

Entre 1990 et 2012, la croissance démographique du Pays n'aura été que de 5% (+5560 habitants) soit 2 à 3 fois moins importante que les croissances départementales et régionales sur la même période. Cette légère croissance est due à un solde migratoire positif (+8800h) compensant un solde naturel négatif (-3760h). Fumel-Vallée du Lot cumule un double solde négatif et enregistre sur la période une baisse de près de 9% de sa population. A l'horizon 2025, la diminution du solde migratoire aurait un effet de ralentissement plus marqué de la population sur l'ensemble du territoire. La commune de Villeneuve-Sur-Lot perdrait 2% d'habitants et la population du Fumélois continuerait à décroître de l'ordre de 15%.

61% des personnes qui quittent la Vallée du Lot ont moins de 35 ans. Le faible niveau de qualification des emplois, la faiblesse de la formation expliquent le départ des jeunes les plus qualifiés. Les arrivées des moins de 35 ans se situent autour de 48%. La proportion des personnes sans diplôme est de 22 % ce qui s'exprime par l'un des taux de chômage les plus importants de la Région, autour de 12% depuis 2012.

Alors que les moins de 40 ans voient leur effectif diminuer (-8630 entre 1990 et 2012) les plus de 40 ans sont de plus en plus nombreux (+14 200) sur la même période avec une forte augmentation des plus de 75 ans. La part des moins de 20 ans et des plus de 60 ans représente 70% de la population de la Vallée du Lot. A l'horizon 2025, toutes les tranches d'âges inférieures à 60 ans devraient diminuer au profit des plus de 75 ans qui pourraient représenter 17% de la population du pays.

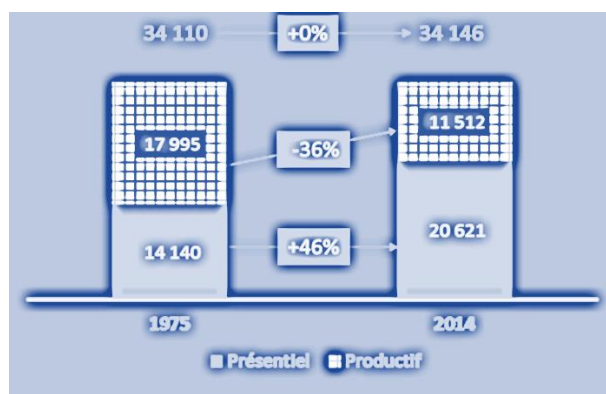
La dynamique des populations illustre une dépendance démographique qui constitue le second indicateur de vulnérabilité du territoire influent directement sur l'activité économique, l'emploi, la consommation des ménages en corollaire du besoin de satisfaire des demandes sociales complexes et diffuses par de nouveaux services que la fragilité des finances publiques (Communes-EPCI-Etat-Département) rendent difficilement exigibles.

II – Caractéristiques des revenus et des emplois

L'économie de la Vallée du Lot et des Bastides est essentiellement résidentielle. 46% des revenus basiques proviennent des pensions de retraite, du tourisme et des navetteurs sortants. A elles seules, les pensions de retraite représentent 37% des revenus disponibles du pays. Ce qui signifie que sur 10 euros qui entrent en revenus sur le territoire presque 4 euros viennent des caisses de retraite auquel s'ajoute 1,70 euro de transferts sociaux (chômage, RSA, maladie, handicap) représentant donc 17% du revenu basique.

Avec 16% la base productive constitue la 3^o source de revenus du territoire derrière les pensions de retraite et la base sociale. Autrement dit sur nos 10 euros de revenus seulement 1,60 euros proviennent des salaires privés, des bénéfices industriels et commerciaux et des revenus agricoles. La faiblesse de la base productive constitue le troisième indicateur critique de vulnérabilité du territoire. Quant à la base publique, elle représente près de 10% des revenus soit un point de mieux que la moyenne des territoires équivalents. Elle assure de fait un soutien important dans la dynamique économique des centralités (bourgs et villes). 37% des emplois en Vallée du Lot et Bastides dépendent de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.

36% c'est le pourcentage d'emplois de production perdus en Vallée du Lot entre 1975 et 2014 soit 2 fois plus que la moyenne comparée des pôles territoriaux équivalents. Or l'emploi des personnes peu qualifiées dépend en grande partie de l'activité industrielle restante de la vallée notamment dans l'agro-alimentaire, la construction, les produits métalliques, le travail du bois. Cette activité repose sur un tissu de TPE et PME vieillissant, extrêmement fragilisé par la crise de 2008 et dont le développement pour les activités les plus solides ne permet pas l'embauche suffisante à hauteur des enjeux d'emploi du bassin Villeneuvois.



Evolution de l'emploi 1975-2014 réparti entre économie productive et présentielle.

Source : E. Nadau – O. Bouba-Olga – Les territoires fragiles de la Nouvelle Aquitaine – Bassin Villeneuvois -Université de Poitiers 2018

Depuis le milieu des années 90, le pays de la Vallée du Lot compte plus d'emplois dans le secteur domestique (commerces et services essentiellement) que dans l'ensemble des secteurs de la base productive (Agriculture et Industrie). Le commerce de détail représente aujourd'hui à lui seul le double des emplois de l'industrie agro-alimentaire. L'ensemble des données – désindustrialisation, déqualification, vieillissement démographique, dépendance résidentielle – constituent un handicap structurel lourd qui joue à l'encontre d'une reprise de l'économie productive (entre 1992 et 2012 ce sont 20% des effectifs qui ont disparu dans l'agriculture et l'industrie). L'économie résidentielle qui constitue désormais la base essentielle des revenus et de l'emploi se retrouve en grande fragilité.

Cette situation structurelle ne prédispose pas à l'innovation entrepreneuriale, à la création d'entreprises ou de nouveaux marchés, à l'invention de nouveaux produits ou services. On comprend alors que l'essentiel de l'action publique territoriale se consacre avant tout au maintien coûte que coûte de l'économie productive (notamment dans l'agro-industrie, la construction, la métallurgie) mais aussi résidentielle (commerce, artisanat et services) voire même de pallier la faiblesse de l'initiative privée par des opérations mêlant investissement public et gestion privée (rénovation des Halles – Villeneuve, Monsempron).

Tout se passe comme si le problème de l'emploi ne pouvait être résolu seulement par l'ensemble des ressources entrepreneuriales, humaines et publiques présentes sur le territoire et que l'urgence se situait avant tout dans le maintien de ces forces vives qui constituent pour le pays dans son ensemble et chaque EPCI en particulier la marge de manœuvre minimale en deçà de laquelle le territoire se retrouverait dos au mur face à d'immenses besoins de « réparation » et de consolidation.

III – Caractéristiques des activités : Agriculture et Industrie – Tourisme - Commerces et Services.

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire demeurent les piliers de la production locale et représente encore 4% de l'emploi sur le territoire contre 3% pour la Nouvelle Aquitaine et 1% en France. Avec près de 3300 emplois ce secteur d'activité avec ses annexes est un secteur clé du territoire ce qui se traduit par une surreprésentation de plus de 950 emplois dans les industries alimentaires



Nace A88	Surreprésentation	Classe (Spé-Spé)	Indice de spécificité	Nombre d'emplois
Industries alimentaires	+ 950	(4-4)	2,8	1484
Agriculture, sylviculture et pêche	+ 643	(1-4)	3,4	909
Culture et production animale, chasse et services annexes	+ 675	(3-4)	4,0	904

Source : Données INSEE, CLAP 2014, Nace A88

La diversité des productions agricoles – fruits et légumes – et leur transformation sur place sont des atouts importants de la Vallée du Lot pouvant répondre à la montée des demandes qualitatives de productions de terroir et de relocalisation ; mais chaque année ce sont 1400 à 1500 hectares qui sortent du giron de la SAU du département. Et les tensions sur les ressources (80% de l'eau du département est consommé par l'agriculture) restent vives devant la perspective des transformations climatiques et malgré les efforts d'une gestion plus raisonnée et qualitative de l'eau allié aux démarches zéro phyto qui encouragent la montée en gamme et en labellisation bio des productions locales.

Malgré la notoriété des marchés de producteurs notamment sur la saison touristique, les circuits courts de vente directe ou en restauration représentent un débouché insuffisamment exploité et valorisé au regard de la diversité des productions localisées en Vallée du Lot et bastides. Ces démarches demandent à être organisées, structurées, accompagnées par les organisations professionnelles et les collectivités territoriales, elles pourraient alors constituer une source de revenus complémentaires non négligeables pour les agriculteurs face à la concurrence des pays voisins dans les circuits classiques de transformation et de distribution. La question majeure demeure la transmission des exploitations. Deux tiers des exploitants en fin d'activité n'ont pas de successeur connu.

➡ ***Le commerce de détail emploie plus de 2450 personnes sur le territoire soit l'équivalent des emplois cumulés par l'industrie alimentaire et la construction spécialisée.*** En y joignant les activités de grossiste ce sont 2200 emplois de plus qui se retrouvent dans les secteurs de la vente aux particuliers ou aux entreprises. Ce secteur est le premier employeur de la Vallée du Lot et des Bastides. Ce qui confirme le transfert massif d'emplois du secteur productif vers les activités présentielle de commerces et de services.

Ce secteur d'activités se retrouve surexposé et en compétition résidentielle de plus en plus forte sur des zones d'activités concurrentes alors même que le potentiel de captation de revenu du pays est de 3000 euros inférieur à ce qu'il est dans d'autres pôles territoriaux comparables. La volonté des élus de maintenir les derniers commerces de quotidienneté dans les bourgs ruraux et les petites villes se trouve entravée par un principe de réalité auquel ils tentent toutefois de résister en maintenant un lien social de commercialité et de service indispensable à la population.

En saisissant les limites économiques des commerces de proximité, les élus ruraux en particulier ont clairement conscience qu'il s'agit d'un problème de redynamisation et de ré-attractivité plus large qui engage une réflexion globale sur les fonctions de centralité (bourgs-villes) de services aux personnes (publics ou marchands), d'accessibilité, d'urbanisme, de mobilité pendulaire des trajets domicile-travail. Autrement dit, il s'agit bien d'opérer des choix d'avenir qui ne peuvent être uniquement conditionnés par l'économie concurrentielle et l'occupation de la vacance commerciale. C'est l'un des enjeux prioritaires du Pays et il concerne l'ensemble des EPCI et leurs communes.

➡ Les activités de commerce, d'artisanat, de valorisation des productions locales sont la première carte de visite d'un territoire. Elles contribuent autant qu'un paysage ou un patrimoine remarquable à son image, sa vitalité, son identité, sa renommée. Situé au carrefour du Périgord, du littoral atlantique et de l'Occitanie, ***la Vallée du Lot et des Bastides possède de nombreux atouts lui permettant de se positionner comme un territoire d'accueil, d'hospitalité et de tourisme rural.*** Le développement des halles et marchés gourmands, la richesse de son patrimoine (Bastides de Monflanquin, Villeréal, Castillonnes... Commanderie du Temple/Lot, Châteaux de Bonaguil, Gavaudun, Castelmoron-Sur-Lot...) de sa gastronomie, de ses paysages avec son offre de randonnées et d'itinérance douce (vélo-route, navigation fluviale) constituent une carte riche et variée dont le trait d'union reste l'authenticité des campagnes et la fidélité d'un terroir qui a su garder ses traditions, son histoire, un cadre de vie préservé.

De nombreux investissements touristiques en cours sur l'ensemble du Département et en Vallée du Lot témoignent d'une volonté de constituer une offre touristique ambitieuse, structurée autour de deux ou trois grands pôles d'attractivité, d'évènements et de parcours. Cette offre pourrait être mieux repérée et mise en liaison. La vallée du Lot et des bastides en Lot et Garonne reste trop souvent à l'arrière-plan dans un tourisme de découverte, de passage qui fait sa grande faiblesse au regard des territoires voisins (Dordogne et Lot) beaucoup plus présents sur les grands réseaux sociaux et les plateformes des opérateurs du tourisme notamment à l'international.

Avec 10 points de moins en moyenne, les revenus de captation du tourisme restent beaucoup plus faibles que ceux des territoires équivalents et les séjours plus courts. La capacité d'hébergement apparaît comme le talon d'Achille du tourisme en Vallée du Lot, la densité touristique (Lits/km²) atteint à peine 18 lits quand elle est en moyenne de 55 dans les territoires voisins comparables.

Les activités médicales et sociales comptabilisent plus de 2750 emplois sur l'ensemble du territoire. C'est après le commerce, le second secteur d'activité-clé en emplois du pays. Son importance croissante est le produit combiné du vieillissement de la population, de la faiblesse du taux d'activité et des revenus du travail, d'un taux de chômage structurel élevé, l'un des plus importants de la région. Face à la montée des demandes sociales et de la précarité (isolement – mobilité – santé) les collectivités publiques se retrouvent dans l'obligation de repenser l'ensemble des services de proximité dans un contexte d'économie de la dépense publique.

Dans le secteur de la santé en particulier, la mutualisation des services et de l'offre de soin ainsi que l'accès à des spécialistes ou l'usage de la télémédecine au sein de Maisons de Santé Pluridisciplinaires semble la voie privilégiée par l'ensemble des EPCI. Mais la question sociale est bien plus large et touche tous les âges de la population aussi bien dans le repérage, la prévention que l'accompagnement des personnes en difficultés notamment dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le soutien aux solidarités intergénérationnelles, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes (habitat, énergie, mobilité, handicap...).

IV – Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces du Pays

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité : positionnement intéressant et qualité du cadre de vie pour l'installation de nouveaux habitants (solde migratoire positif). et bonne accessibilité routière à l'ouest (A62) pour l'implantation des activités logistiques • Un patrimoine naturel et bâti riche et bénéficiant de démarches de protection et valorisation (ZNIEFF, Natura 2000...) • Diversité des activités économiques : secteur agricole et agroalimentaire, bois énergie, tissu artisanal et commercial dense, sous-traitance usinage et aéronautique... • Des secteurs agricole et agroalimentaire diversifiés et dynamiques (notamment : filière bio, circuits courts, élevage volailles, truffes, veau de Prayssas...) • Des revenus issus des navetteurs et des touristes qui augmentent depuis le début des années 2000 • Des résidences secondaires de plus en plus nombreuses (plus de 7 % des logements en 2010), qui attirent une clientèle récurrente • Un tissu associatif dense et diversifié (378 créations/an sur le département) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes d'organisation, valorisation, évolution de certains secteurs économiques : secteur touristique pas assez structuré et professionnalisé, filière bois insuffisamment valorisée et concurrentielle, freins au développement de pratiques agricoles écologiques, zones d'activités vétustes... • Fragilité d'autres activités économiques : secteur agroalimentaire fondé uniquement sur quelques grandes entreprises, entreprises industrielles en difficulté, fermetures de commerces centres-bourgs • Des freins dans l'environnement des entreprises : performance insuffisante des infrastructures TIC, taux de chômage élevé, inadéquation entre l'offre et la demande de compétences, faible mise en réseaux des entreprises, entreprises innovantes peu visibles • Fragilité du tissu social : dépendance démographique, vieillissement de la population, paupérisation, insuffisante mixité sociale dans certaines zones du territoire, habitat dispersé, population peu mobile, manque d'identité territoriale • Faiblesse de certains services : peu de structures d'insertion, peu de services à destination des jeunes, besoins en équipements de santé et en services de proximité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de certains secteurs : évolution des pratiques agricoles (énergies, climat, professionnalisation secteur touristique, mutation industrielle) • Développement de nouvelles activités : services en direction des personnes dépendantes et de la jeunesse, filière bois construction, économie culturelle, filière équine, e-services et e-commerce • Environnement des entreprises favorable : déploiement du très haut débit, plans de formation locaux, réseaux d'entreprises • Fonctionnement en partenariats socio-économiques : projets collectifs, économie sociale et solidaire, sociétés coopératives d'intérêts collectifs (SCIC), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts du changement climatique (sur les activités agricoles et agroalimentaires notamment) • Dévitalisation des centres-bourgs, mitage résidentiel, et artificialisation des terres • Au niveau social : fuite des jeunes et fuite des « cerveaux », accentuation de la dépendance démographique du territoire, cloisonnement des populations, diminution des moyens financiers dédiés aux services à la population • Manque d'adaptation des commerces aux modes de consommation • Incertitudes sur l'organisation administrative du territoire

ENJEUX PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Un travail de concertation avec les élus des cinq intercommunalités, ceux du Syndicat Mixte de la Vallée du Lot et l'ensemble des directions économiques et territoriales a été réalisé sous l'impulsion du pôle DATAR du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine en coordination avec la Direction du SMAVLOT, porteur du Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale de la Vallée du Lot et des Bastides.

Depuis la date du comité de lancement du 24 octobre 2018, 3 rencontres du comité technique ont été animées autour des enjeux, des chantiers-clés et des projets. Le comité de pilotage composé des élus et de représentants socio-professionnels s'est réuni à deux reprises pour débattre et valider les synthèses techniques.

Un atelier de « passage à l'action » a accueilli 49 participants dont 28 acteurs socio-professionnels représentant, sur l'ensemble du territoire, le monde économique et associatif. Des sensibilités différentes ont pu s'exprimer et ont permis un travail de hiérarchisation et de priorisation des enjeux autour de chantiers-clés dont nous présentons ci-dessous la grille synthétique validée par le COPIL intermédiaire du 08 Avril 2019.

	Enjeu 1 - Comment renforcer les filières productives traditionnelles et émergentes au local ? <i>8 Fiches projets</i>	Enjeu 2 - Comment rendre plus robustes et pérennes les leviers de l'économie présentielle ? <i>23 Fiches projets</i>	Enjeu 3 - Agir sur les trajectoires de santé, de socialité et d'employabilité des personnes <i>10 Fiches projets</i>	Enjeu 4 - Soutenir le territoire vers une transition énergétique et une mobilité partagée et plus durable <i>8 Fiches projets</i>
Chantier 1	Pôle de formation adapté aux besoins locaux	Revitalisation de centre bourg [commerces habitats, urbanisme durable]	Démographie médicale (liens MSP – H ; télémédecine...)	Lieu de rencontre sur la mobilité et les ressources à partager
Chantier 2	Circuits alimentaires locaux	Nouveaux entrepreneurs renforçant l'ancrage local	Mettre en place des lieux innovants pour la population	Interface artisans et porteurs de travaux sur la performance énergétique
Chantier 3	Avoir accès aux ressources pour développer les projets liés aux contraintes environnementales...	Promotion et organisation de l'offre touristique, aménagement de l'offre touristique et accompagnement projets structurants	Formation des jeunes et mobilité	Innover et investir dans les mobilités et énergies durables
	Production et emploi	Attractivité résidentielle	Lien social et exclusion	Gains écologiques

Sur les 4 enjeux définis :

Enjeu 1 : Renforcer les filières traditionnelles et émergentes au local

Enjeu 2 : Rendre plus robuste et pérenne les leviers de l'économie résidentielle

Enjeu 3 : Agir sur les trajectoires d'employabilité, de sociabilité et de santé des personnes

Enjeu 4 : Inscrire le territoire vers une transition énergétique et une mobilité durable

Les deux premiers ont vocation à apporter une réponse économique de soutien à l'écosystème entrepreneurial du territoire – sous les thèmes de la production, de l'emploi, et de l'attractivité résidentielle. Les deux autres enjeux s'inscrivent dans une dynamique de cohésion sociale et d'engagement vers un développement durable privilégiant les équilibres sociaux, territoriaux et environnementaux des intercommunalités et inscrivant résolument le pays dans les mutations d'une économie « post-carbone ».

La combinaison des chantiers, des projets et des enjeux fait ressortir *trois défis communs et cohérents résumant la volonté des élus et directions*

1° Soutenir une stratégie intégrée d'offre (habitat-commerces-services) et d'accueil (tourisme, entrepreneuriat, acteurs de la santé) autour de l'économie résidentielle des centres bourgs et villes

- ✓ *Revitalisation centres bourgs et villes (commerces-services-accessibilité)*
- ✓ *Aménagement de l'offre touristique et accompagnement des projets structurants*
- ✓ *Santé - Parcours de soin et lutte contre la désertification médicale*
- ✓ *Lieux de proximité innovants (Nouveaux entrepreneurs – formation – tiers-lieux) renforçant l'ancrage local*

2° Promouvoir les savoir-faire, l'emploi et l'innovation durable dans les filières traditionnelles agro-alimentaires et émergentes

- ✓ *Développer les circuits alimentaires locaux*
- ✓ *Être un territoire leader sur une agriculture de qualité et ayant des exigences environnementales fortes*
- ✓ *Formation des jeunes*
- ✓ *Pôle de formation (sur l'agroalimentaire) adapté aux besoins locaux Cf GPECT –*

3° Faire de la mobilité partagée et de la transition énergétique un levier de soutien à l'économie du territoire.

- ✓ *Interface Artisans/ Usagers/ Communes pour l'information, la formation et l'accélération des projets de rénovation énergétique*
- ✓ *Lieu de rencontre sur la mobilité et les ressources partagées (plateforme de mobilité)*
- ✓ *Valorisation de l'excellence environnementale et énergétique en matière d'opération publique (bâtiments – habitat – transport - urbanisme – patrimoine)*